



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 10 FÉVRIER 2026

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le dixième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-six (2026-02-10).

PRÉSENCES :

La mairesse, madame Nathalie Gauvin

Madame la conseillère Émilie Serre et messieurs les conseillers François Vadnais, Denis Beaudry, Louis-Philippe Éthier, Patrice Viens et Alexandre Picard. La directrice générale / greffière-trésorière qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2026-02-020

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

SUR PROPOSITION de Émilie Serre

DUMENT APPUYÉ par Denis Beaudry

IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19h30.

2026-02-021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour est adopté, en rajoutant les sujets de dernière heure et en laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

- | | PRÉSENCES | CONSTATATION DU QUORUM |
|-----|---|------------------------|
| 1. | OUVERTURE DE LA SESSION | |
| 2. | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | |
| 3. | ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SESSION JANVIER 2026 | |
| 4. | CORRESPONDANCE
DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE
FINANCE | |
| 5. | Rapport de la directrice générale-greffière-trésorière - janvier 2026. | |
| 6. | Tous sujets relatifs aux personnes endettées envers la municipalité. | |
| 7. | Programme PAERRL - Année 2025.
ADMINISTRATION | |
| 8. | Comptes à payer 2025 et janvier 2026. | |
| 9. | Subventions, achats et publicités. | |
| 10. | Tous sujets relatifs - Achat ou vente de lot. | |
| 11. | Tous sujets relatifs - Fonds de roulement. | |
| 12. | Tous sujets relatifs - Demande de prix sur invitation /Entretien annuel estival des terrains de la municipalité. | |
| 13. | Tous sujets relatifs - Location garage municipal. | |
| 14. | Tous sujets relatifs - Personnel. | |
| 15. | Tous sujets relatifs - Annulation des travaux dans le cours d'eau Robert-Gray. | |
| 16. | Tous sujets relatifs - Demande de subvention pour le programme aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air. | |
| | AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSION ANTÉRIEURE REPORTÉS | |
| 17. | Rapports verbaux ou écrits de l'inspecteur municipal et environnement et de la directrice générale-greffière-trésorière. | |
| | VOIRIE MUNICIPALE | |
| | HYGIÈNE DU MILIEU | |
| | URBANISME | |
| 18. | Tous sujets relatifs - Adoption du premier projet d'occupation relative à l'agrandissement d'un bâtiment industriel sur le lot 2 592 328, 2 592 327 et 3 411 673. | |
| | LOISIRS | |
| 19. | Tous sujets relatifs - horaires patin libre pour la semaine de relâche. | |
| 20. | Tous sujets relatifs - Activité de Pâques. | |
| 21. | Tous sujets relatifs - Permis de Réunion et demande de subvention/Fête nationale 2026. | |
| 22. | Tous sujets relatifs - Fête nationale. | |
| | SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE | |
| | PÉRIODE DE QUESTIONS | |
| | CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION | |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 13
JANVIER 2026**

Document soumis: Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 13 janvier 2026 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil;

SUR PROPOSITION de Denis Beaudry

DUMENT APPUYÉE par Patrice Viens

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 13 janvier 2026 est **ADOPTÉ** comme rédigé et soumis.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance soumise verbalement par la directrice générale/greffière-trésorière.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

RAPPORT ANNUEL DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE.

Les membres du conseil municipal, maire et conseiller, prennent connaissance du rapport annuel du règlement de gestion contractuelle, et ce, tel que le prévoit la Loi.

2026-02-023

**RAPPORT VERBAL JANVIER 2026 - DIRECTRICE GÉNÉRALE /
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

Fait au conseil : Rapport verbal du 10 février 2026 fait à tous les membres du conseil par la directrice générale/greffière-trésorière pour janvier 2026;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil reconnaît avoir reçu le rapport verbal de la directrice générale/greffière-trésorière en date 10 février 2026 concernant le mois de janvier 2026 sur les finances de la municipalité et les autorisations de dépenses.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que livré.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
SUR L'ÉTAT DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

La directrice générale/greffière-trésorière a déposé un rapport au conseil municipal concernant les personnes endettées envers la municipalité pour taxes ou comptes passés dus affectant les années 2023-2024-2025 et ce, tel que prévu lors de la session régulière de février 2026.

2026-02-024

**DÉCISION DU CONSEIL - LETTRE D'AVIS AUX PERSONNES
ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU QUE la greffière-trésorière doit préparer, au cours du mois de février de chaque année, un état des personnes endettées envers la municipalité, et que cette liste doit être soumise au conseil au mois de mars de chaque année;

ATTENDU QUE la greffière-trésorière doit déposer la liste des immeubles en défaut de paiement des taxes municipales en date du 10 février 2026, lors de la présente séance du conseil;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Louis-Philippe Éthier

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport soumis par la directrice générale/greffière-trésorière concernant les personnes endettées envers la municipalité pour les années 2023, 2024, 2025; comprenant des taxes municipales, taxes de services, et /ou des droits sur les mutations immobilières.

QUE ce conseil demande à la greffière-trésorière de faire parvenir à tous les propriétaires endettés envers la municipalité, pour des comptes de taxes ou autres comptes dus pour les années 2023, 2024 et 2025, une lettre d'avis, leur donnant jusqu'au 09 mars 2026 pour acquitter leur dette avec la municipalité.

QUE le rappel ne comprendra pas la totalité des taxes 2026.

QUE le rappel ne sera pas transmis pour toutes taxes impayées ou autres comptes dus totalisant 50\$ et moins.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

QUE le rapport de cette correspondance soit fait au conseil, qui en prendra connaissance lors de la séance de mars 2026.

QUE ce conseil demande à la directrice générale/greffière-trésorière d'acheminer la présente résolution à la MRC de La Haute-Yamaska.

QUE si nécessaire, des procédures de recouvrement pourront être entreprises.

2026-02-025

RÉSOLUTION DU CONSEIL – PAERRL POUR L'ANNÉE CIVILE 2025 / PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité et de l'électrification des transports a versé une compensation de 18 248 \$ à la municipalité pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts, situés sur ses routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby;

SUR PROPOSITION de Émilie Serre

DUMENT APPUYÉE par Denis Beaudry

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité ce qui suit:

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts, situés sur ses routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2026-02-026

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER / DÉCEMBRE 2025 ET EN FÉVRIER 2026 ET AUTRES COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2026

Document soumis : Liste des comptes de décembre 2025 et en février 2026, et des autres comptes payés affectant l'année 2026;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Patrice Viens

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil entérine les salaires qui ont été payés en janvier 2026.

QUE ce conseil approuve également les comptes à payer de décembre 2025 et pour février 2026 et tous les autres comptes payés affectant l'année 2026, et autorise le paiement des comptes dus.

2026-02-027

DÉCISION DU CONSEIL - SUBVENTIONS, ACHATS, PUBLICITÉS, SERVICES

SUR PROPOSITION de Émilie Serre

DUMENT APPUYÉE par Patrice Viens

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte les achats suivants :

1. Club de l'âge d'Or, contribution au montant de 5000.-\$;
2. Subvention Soccer Saint-Alphonse: 4000.-\$;
3. Subvention Baseball mineure : 3000.-\$;
4. Subvention Tir à l'arc : 2 000.-\$;
5. Hélène Doyon ; assistance en urbanisme ; 9 000.-\$ plus tx ;
6. LNA : Service professionnel en hydrogéologie : 4 595,00.-\$ plus tx ;
7. Technisécur : remplacement panneau alarme incendie mairie : 2 740,00.-\$ plus tx ;
8. GBI Mécanique : Installation d'une pompe pour l'évier de la salle 3 : 2 695,00.-\$ plus tx ;
9. Binaték (Archive) : 4 110,00.-\$ plus tx ;
10. GBI : Refaire tuyauterie aréna : 1 419,22.-\$ plus tx ;
11. H20 : Rb.bille : 1 175,00.-\$ plus tx ;
12. Combeq : congrès Nathalie Hillman : 640,00.-\$ plus tx ;
13. Sanixel : Aspirateur mairie : 1 451,80 \$.-\$ plus tx ;
14. Patrick Lampron : championnat provincial de pinball : 100 \$
15. Tétra Tech : Services professionnels pour chemin de la Grande-ligne : 56 950.-\$ plus tx ;
16. Dave Williams : Chargé de projet pour Costco : 75 000.-\$;
17. Sports-inter : Achat de gradin : 6 150,00.-\$ plus tx ;
18. Equiparc : Achat de 8 tables à pique-nique : 12 978,40.-\$ plus tx ;
19. Rona : Achat de 6 chaises pliantes pour bibliothèque : 215,94.-\$ plus tx ;
20. Rona : Achat d'une table extensible pour bibliothèque : 259.-\$ plus tx ;
21. DBR informatique : Remplacement d'un ordinateur à la bibliothèque : 1 594,52.-\$ plus tx ;
22. Amazon : Achat d'un support TV, d'une télévision et d'un haut-parleur et caméra pour salle de conférence : 1 467,97.-\$ plus tx ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

ACHAT OU VENTE DE LOT

Aucun sujet traité.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
SUR L'ÉTAT DU FONDS DE ROULEMENT - RÈGLEMENT NO.367-2016**

La directrice générale/greffière-trésorière fait rapport au conseil municipal concernant l'état du Règlement d'emprunt no. 367-2016 concernant la création du fonds de roulement de la municipalité au montant autorisé par le MAMH de 1 188 400 \$. Une somme de 36 399.04 \$ a été imputée à ce dernier lors de l'année 2025; donc, le solde de fermeture à la fin de l'année 2025 s'élève à 1 143 507.72 \$.

2026-02-028

**DEMANDE DE PRIX SUR INVITATION/ ENTRETIEN ANNUELLE DES
TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU QUE le contrat d'entretien des pelouses se terminera à la fin de l'année 2025 et que la municipalité se doit de retourner en soumission pour obtenir de nouveaux prix;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Denis Beaudry

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité demande des prix à trois entreprises pour l'entretien de ses terrains pour 1 an qui comprend le nettoyage des terrains, la tonte de gazon et le ramassage des feuilles à la Mairie, et ce, selon le document soumis et pour les terrains indiqués.

QUE l'entretien devra se faire toutes les semaines du 1^{er} mai au 30 octobre approximativement.

QU'une entente devra être faite avec le Service des Loisirs de la municipalité pour établir les journées de tonte en fonction des événements spéciaux.

QUE les soumissions devront être reçues à la Mairie au plus tard le 16 mars 2026 à 10:00 heures.

QUE la municipalité se réserve le droit de retenir une ou aucune des soumissions reçues.

2026-02-029

**DÉCISION DU CONSEIL - LOCATION DU GARAGE MUNICIPAL, DU 1^{ER}
JUILLET 2026 AU 30 JUIN 2027**

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte l'avis, augmentation de loyer de Construction Sylvain Fortier inc. pour le garage municipal du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027 au montant mensuel de 2 694.45-\$ taxes inc. pour un total de 32 333,34-\$ taxes inc.

PERSONNEL

Reporté

2026-02-030

**DÉCISION DU CONSEIL - ANNULATION DES DÉMARCHES POUR LES
TRAVAUX D'ENTRETIEN DU BASSIN AMÉNAGÉ À MÊME LE COURS
D'EAU ROBERT-GRAY SITUÉ SUR LE LOT 2 592 183 & AUTORISATION
DE SIGNATURES**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby a une problématique de sédimentation dans le bassin aménagé à même le cours d'eau Robert Gray situé sur le lot 2 592 183;

ATTENDU QUE la MRC de la Haute-Yamaska a demandé un avis professionnel à la firme ALPG;

ATTENDU QUE les coûts pour l'entretien du bassin sont exorbitants;

SUR PROPOSITION de Émilie Serre

DUMENT APPUYÉE par Patrice Viens

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil est d'accord d'annuler la demande d'entretien du bassin aménagée sur le lot 2 592 183 dans le cours d'eau Robert-Gray.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

QUE ce conseil mandate la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière ou en son absence son adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

2026-02-031

**DÉCISION DU CONSEIL – PRÉSENTATION DU PROJET
D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER ÉCOLOGIQUE DANS LE CADRE DU
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES
RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR & AUTORISATION DE
SIGNATURES**

SUR PROPOSITION de Émilie Serre

DUMENT APPUYÉE par Louis-Philippe Éthier

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby autorise la présentation du projet du sentier écologique au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby désigne Annie Lessard directrice générale/greffière-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

2026-02-032

**DÉCISION DU CONSEIL – PRÉSENTATION DU PROJET
D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER DES GÉNÉRATIONS DANS LE
CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX
INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR &
AUTORISATION DE SIGNATURES**

SUR PROPOSITION de Denis Beaudry

DUMENT APPUYÉE par Louis-Philippe Éthier

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby autorise la présentation du projet d'aménagement d'un sentier des générations au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby désigne Annie Lessard directrice générale/greffière-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

2026-02-033

**DÉCISION DU CONSEIL – PRÉSENTATION DU PROJET DE
MODERNISATION DE L'ARÉNA DANS LE CADRE DU PROGRAMME
D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES,
SPORTIVES ET DE PLEIN AIR & AUTORISATION DE SIGNATURES**

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Patrice Viens

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby autorise la présentation du projet de modernisation de l'aréna au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby désigne Annie Lessard directrice générale/greffière-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal et environnement dépose son rapport sur les permis émis en janvier 2026.

DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

La directrice générale/ greffière-trésorière fait rapport au conseil des différents documents reçus.

PREMIER PROJET D'OCCUPATION RELATIVE À L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL SUR LE LOT 2 592 328, 2 592 327 ET 3 411 673.

Reporté

2026-02-034

DÉCISION DU CONSEIL - ARÉNA / HORAIRE DU PATIN LIBRE - SEMAINE DE RELÂCHE 2026

Document soumis : Rapport de Nathalie Simard, chef de division service loisirs, sports, cultures et vie communautaire

SUR PROPOSITION de Émilie Serre

DUMENT APPUYÉE par Patrice Viens

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil entérine et accepte le rapport de Rapport de Nathalie Simard, chef de division service loisirs, sports, cultures et vie communautaire concernant l'horaire du patin libre durant la Semaine de relâche 2026 pour l'Aréna.

2026-02-035

DEMANDE DU CONSEIL POUR LES ACTIVITÉS DE PÂQUES

SUR PROPOSITION de Denis Beaudry

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE, ce conseil accepte les dépenses de 4 500\$ pour l'activité de Pâques et Rapport de Nathalie Simard, chef de division service loisirs, sports, cultures et vie communautaire est mandatée comme responsable de cette activité et qu'elle est la personne-ressource pour agir dans ce dossier pour et au nom de la municipalité.

2026-02-036

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE 2026 / DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION & AUTORISATION DE SIGNATURE

Soumis au conseil : Rapport de Nathalie Simard, chef de division service loisirs, sports, cultures et vie communautaire ;

SUR PROPOSITION de Émilie Serre

DUMENT APPUYÉE par Louis-Philippe Éthier

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil demande une subvention d'aide financière pour la tenue de la Fête nationale 2026 et que madame Nathalie Simard est chargée de transmettre ladite demande à l'organisme concernée.

QU'également, par la présente, ce conseil demande un Permis de Réunion, pour la Fête nationale et autorise le paiement de la somme nécessaire.

QUE ce conseil autorise, si nécessaire, la mairesse Madame Nathalie Gauvin ou le maire suppléant monsieur Patrice Viens à signer tout document donnant effet à la présente.



2026-02-037

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**DEMANDE DU CONSEIL POUR LES ACTIVITÉS DE LA FÊTE
NATIONALE 2026**

**SUR PROPOSITION de François Vadnais
DÛMENT APPUYÉE par Alexandre Picard**

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE, ce conseil accepte les dépenses de 35 000\$ pour l'organisation de la Fête nationale et Nathalie Simard, chef de division service loisirs, sports, cultures et vie communautaire est mandatée comme responsable de cette activité et qu'elle est la personne-ressource pour agir dans ce dossier pour et au nom de la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions. Elle débute à 19h43 jusqu'à 19h52.

2026-02-038

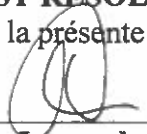
CLÔTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

**SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DÛMENT APPUYÉE par Louis-Philippe Éthier**

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la présente session est levée à 19h52.



Annie Lessard, d.g. et greff.-très.
Secrétaire de l'assemblée



Nathalie Gauvin, mairesse
Présidente de l'assemblée

